

COMMUNE DE CALMONT

PROCES VERBAL

Réunion du Conseil Municipal du 11 juillet 2022

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 18

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 11 JUILLET, le Conseil Municipal de la Commune de CALMONT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de **Christian PORTET**, Maire, pour la session.

Présents : ARNOLD Marie-Pierre – CASENAVE Daniel – CAUVIN Lionel – COULON Anne-Marie – DUCROS Laurent – PASSOT Anne-Marie – PERA Annie – PIBOULEAU Thierry – PIERRON Hermine – ROUANNE Fabienne

Excusés : PALLEJA Patrick

Monsieur ALMENDRO ayant donné procuration à M. PORTET

Monsieur FERRE ayant donné procuration à M. CASENAVE

Madame MIR ayant donné procuration à Mme PERA

Madame SEVERAC ayant donné procuration à Mme ARNOLD

Monsieur GUICHOU ayant donné procuration à Mme PASSOT

Monsieur BREIL ayant donné procuration à Mme COULON

Monsieur GUIBERT ayant donné procuration à M. PIBOULEAU

Madame Marie-Pierre ARNOLD a été élue secrétaire.

Ouverture de la séance à 18 heures 30.

En introduction, M. PORTET recommande le port du masque durant la séance compte tenu du contexte actuel.

M. Christian PORTET souhaite la bienvenue au nouveau conseiller municipal : M. Laurent DUCROS. Il remplace Mme Laurence DALON qui a souhaité démissionner le 10 juin 2022.

M. Christian PORTET demande aux élus d'ajouter un point à l'ordre du jour. Il s'agit de l'ouverture d'un poste en accroissement temporaire d'activité ATSEM pour la rentrée scolaire. M. le Maire demande aux élus s'ils sont favorables pour ajouter ce point à la séance. Les membres du Conseil accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Avant le passage à l'ordre du jour, M. Christian PORTET soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 13 juin 2022. Celui-ci est adopté à la majorité par dix sept voix pour et une abstention. M. Laurent DUCROS s'abstient car il n'a pas suivi la dernière séance suite à son arrivée récente au sein du Conseil.

ADMINISTRATION GENERALE

Devis signés dans le cadre de la délégation

- LIBRAIRIES DETOURS + AUX TEMPS MODERNES + MAZETTE, achats de livres pour la Médiathèque : 894,01€ TTC
- Ô MAITRE DU JEU, achats de jeux de société pour la Médiathèque : 148,50€ TTC
- LA COMPAGNIE DES 3 PAS, spectacle Médiathèque du 2 juillet 2022 : 900,00€ TTC
- GROUPEMENT D'ACHAT POUR MEDIATHEQUE, achats d'albums pour la Médiathèque : 358,10€ TTC
- C3RB INFORMATIQUE, codes-barres pour les ouvrages de la Médiathèque : 109,20€ TTC
- ROCCO, achats de matériaux pour réparation du tourniquet pour enfants : 247,78€ TTC
- EURL CSEM, réparation matériel outillage : 697,54€ TTC
- LAURAGAIS M., achats désherbeuse thermique, tronçonneuse, taille-haie, débrousailluse : 4 593,48€ TTC
- DIRECT SIGNALÉTIQUE, signalétiques diverses (WC public, arrêts fréquents, etc.) : 131,76€ TTC
- SAS SYSTEM PORTES INDUSTRIE, blocs portes pour la chaufferie : 2 472,42€ TTC
- ADEQUAT, achats de mobiliers urbains (cendriers, banquette, etc.) : 3 112,44€ TTC
- ALBAREIL, fourniture de matériel INOX : 3 636,00€ TTC
- EURL CASSAGNE PEINTURE, réfection des peintures : 11 979,88€ TTC
- EIR, éclairage : 1 189,80€ TTC
- THOMAS NOYES, travaux intérieur (cloison placo, porte, etc.) : 3 000,00€ TTC
- UGAP, achats de petits matériels (imprimante, ordinateur portable, câble) : 728,41€ TTC
- PREM'S, achats de fournitures scolaires pour l'école : 362,00€ TTC
- SAGELEC, produits d'hygiène pour les WC publics (papiers, etc.) : 983,36€ TTC
- ECF Pro, formation préalable à autorisation de conduite de l'épave use : 175,00€ TTC

M. Laurent DUCROS souhaite avoir un récapitulatif de toutes les dépenses d'achats de livres, de jeux ou encore de DVD pour la médiathèque et quel sera le prévisionnel dans les années à venir.

M. Le Maire indique qu'il a sollicité la Responsable de la Médiathèque sur ces éléments-là et une présentation sera faite à la rentrée.

Mme Annie PERA présente les devis relatifs à la rénovation de la salle A. Meric

Informations

- Calmont Infos : la distribution du nouveau Calmont Info est en cours auprès de l'ensemble des habitants de la commune.
- Réunion publique « Calmont de demain » : une cinquantaine d'habitants étaient réunis sous la Halle le mercredi 22 juin. L'objectif est d'associer au maximum la population aux décisions et aux actions qui pourraient être menées dans l'intérêt général.
Le prochain rendez-vous aura lieu le 20 septembre prochain.
- Point d'étape sur l'appel à projets du bâtiment de l'ancienne Poste : un appel à projets a été lancé pour le devenir de ce bâtiment de l'ancienne poste. Les élus souhaitaient y installer un projet à vocation commerciale pour redynamiser le cœur de village.
Il y a eu trois candidats : une première candidate qui a abandonné pour rejoindre une autre commune, un second candidat n'a pas donné suite car il s'agissait d'un projet immobilier, le troisième candidat propose un projet culturel et commercial associant commerce de produits locaux, lieu culturel et restauration.

CONSEIL MUNICIPAL

Dél. 2022-07-01 : Modification des membres des commissions communales

La modification de la composition des commissions est obligatoire en cas de vacance (démission ou décès d'un conseiller municipal membre d'une commission). Le Conseil Municipal doit délibérer pour désigner son remplaçant dans les commissions concernées.

Remarque : le conseiller municipal qui remplace le conseiller démissionnaire ne le remplace donc pas automatiquement dans les différentes commissions dont il était membre.

Il est donc nécessaire de procéder à la modification des membres des commissions communales suite à :

- la démission de 2 conseillers municipaux : Mme Justine DEMONCHAUX, Mme Laurence DALON ;
- l'intégration de 2 nouveaux conseillers municipaux : Mme Martine SEVERAC, M. Laurent DUCROS.

Voici la composition des commissions actuelles :

Commissions communales :

- **Finances** : C. PORTET, D. CASENAVE, A-M. PASSOT, F. GUIBERT, A. PERA, L. FERRE, B. MIR, C. BREIL, L. CAUVIN, P. PALLEJA
- **Urbanisme, projets structurants** : C. PORTET, D. CASENAVE, A-M PASSOT, F. GUIBERT, A. PERA, L. FERRE, B. MIR, C. BREIL, L. CAUVIN, P. PALLEJA
- **Enfance, jeunesse** : A. PERA, M-P ARNOLD, J-C GUICHOU, J. DEMONCHAUX, A-M PASSOT, A-M COULON
- **Art de vivre et cadre de vie** : A. PERA, M-P ARNOLD, T. PIBOULEAU, J. DEMONCHAUX, S. ALMENDRO, D. CASENAVE, B. MIR
- **Actions sociales et solidarité** : A-M PASSOT, J-C GUICHOU, F. ROUANNE, H. PIERRON, A-M COULON, M-P ARNOLD, B. MIR
- **Vie associative et convivialité** : A-M PASSOT, A. PERA, B. MIR, J-C GUICHOU, M-P ARNOLD, A-M COULON, F. ROUANNE, H. PIERRON
- **Participation citoyenne** : F. GUIBERT, J-C GUICHOU, A-M COULON, J. DEMONCHAUX
- **Culture et communication** : F. GUIBERT, J-C GUICHOU, J. DEMONCHAUX, F. ROUANNE, L. DALON, A-M COULON, T. PIBOULEAU
- **Développement économique et touristique** : L. FERRE, S. ALMENDRO, C. BREIL, L. DALON, L. CAUVIN, A. PERA
- **Bâtiment, voiries et réseaux** : D. CASENAVE, C. BREIL, T. PIBOULEAU, P. PALLEJA, J. DEMONCHAUX, A. PERA
- **Environnement, transition énergétique** : D. CASENAVE, C. BREIL, T. PIBOULEAU, P. PALLEJA, F. ROUANNE, S. ALMENDRO, J. DEMONCHAUX

M. Laurent DUCROS propose d'intégrer 2 commissions : « culture et communication » et « environnement, transition énergétique ».

Mme Martine SEVERAC a candidaté sur la Commission « Art de vivre et cadre de vie », « Actions sociales et solidarité » et « Vie associative et convivialité ».

Le Conseil, à l'unanimité, décide de désigner les nouveaux membres au sein des Commissions.

Dél. 2022-07-02 : Election d'un représentant au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne – Réseau 31

Suite à la démission de Mme Laurence DALON en date du 10 juin 2022, il convient de désigner un représentant chargé de siéger à la Commission Territoriale n°11 Hers-Ariège du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement - Réseau31.

Cette désignation doit être opérée à la majorité absolue, au scrutin secret. Chaque représentant ne peut être désigné qu'au titre d'une seule personne publique membre, sur une seule commission territoriale.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote.

M. Christophe BREIL est le seul candidat à se présenter.

A l'issue du vote au scrutin à bulletin secret, M. Christophe BREIL est élu représentant de la commune au sein de la commission territoriale 11 – Hers Lauragais de Réseau 31.

Dél. 2022-07-03 : Modification des horaires de la Médiathèque pour le mois d'août

Afin d'assurer une continuité de service, la Médiathèque communale sera ouverte tout au long de la période estivale.

Pour ce faire, il est proposé d'aménager les horaires comme suit :

	Horaires d'ouverture normales			Horaires d'ouverture août	
Mardi		16h / 19h	➔	9h / 12h	
Mercredi	10h / 12h	14h / 17h		9h / 12h	
Jeudi					
Vendredi		16h / 19h		9h / 12h	
Samedi	10h / 12h	14h / 17h		9h / 12h	

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'aménager les horaires de la Médiathèque pour la période du 1^{er} au 29 août inclus.

Dél. 2022-07-04 : Fourniture des repas à domicile du mois d'août

Le service de confection des repas à domicile est interrompu durant le mois d'août avec la fermeture de la cantine municipale.

Il est proposé pour cette année 2022 de :

- Maintenir le portage des repas à domicile sur le mois d'août, en portant des repas élaborés par la Maison de Retraite « Les Roses » à Calmont ;
- Modifier le tarif exceptionnellement pour le mois d'août et le porter à 6,50€ le repas (6€ en août 2021) ;
- Assurer la distribution par les services de la Mairie.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de recourir aux services de la Maison de Retraite de Calmont pour l'élaboration des repas à domicile du mois d'août 2022 et de modifier exceptionnellement le tarif pour le mois d'août et de le porter aux prix unitaire de 6€50.

Mme Annie PERA prend la parole pour indiquer qu'en raison de la conjoncture actuelle d'augmentation du coût des matières premières pour la cantine scolaire, la Commission va se réunir en septembre pour faire un point sur la tarification à venir de la cantine.

Dél. 2022-07-05 : Attribution d'une subvention à une association.

L'association « Tous en sable » a été créée dans le but de prendre part au prochain départ de l'Ax Africa Raid. La collecte des dons permettra de préparer un véhicule pour les pistes arides du désert marocain afin de distribuer du matériel médical ou encore des fournitures scolaires aux populations locales.

Il est proposé d'attribuer un don de 600€, sur la base du même montant alloué à une association portant le même projet en 2017.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 600€ à l'association « Tous en sable ».

Dél. 2022-07-06 : Rénovation de points lumineux hors service n°42, 411 et 492

Suite à une demande effectuée en 2021, le SDEHG a réalisé l'étude de rénovation de points lumineux hors service n°42 (Fortanié sur la RD35), 411 (La Graussette) et 492 (Coutran).

Cette opération a été conçue en vue d'installer un éclairage public respectueux de l'environnement et de la biodiversité conciliant économie d'énergie, maîtrise des dépenses publiques et réduction de la pollution lumineuse.

Les technologies les plus avancées en matière de performances énergétiques seront mises en œuvre et permettront une économie sur la consommation annuelle d'énergie électrique d'environ 76%, soit 63€/an.

Avant de planifier les travaux, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

- TVA (récupérée par le SDEHG) : 375€ ;
- Part SDEHG : 954€ ;
- Part restant à la charge de la commune (estimation) : 1 060€ ;
- TOTAL : 2 389€.

M. Laurent DUCROS suggère de prévenir les propriétaires concernés par les nouvelles règles de rénovation de points lumineux dans le domaine privé.

M. Christian PORTET propose, en lien avec le Syndicat d'électricité, d'informer les propriétaires du changement de règles.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet présenté.

Dél. 2022-07-07 : Rectificatif de la délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail (1 607 heures)

Le contrôle de légalité de la Préfecture de la Haute-Garonne a émis des remarques sur la délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail (1 607 heures) prise le 11 avril 2022.

La collectivité doit établir avec précision et clarté les modalités de cycles de travail des agents ainsi que l'octroi des jours ARTT.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de rectifier la délibération.

Dél. 2022-07-08 : Rectificatif de la délibération relative à l'ouverture d'un poste d'Adjoint Technique permanent

Une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération prise le 20 décembre 2021.

Il est nécessaire de modifier la délibération en indiquant qu'il s'agit d'un temps complet 35/35^{ème}.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de rectifier la délibération.

Dél. 2022-07-09 : Ouverture d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles (ATSEM) en Accroissement Temporaire d'Activité (ATA) pour une durée d'un an

Ce poste correspond à la prolongation d'un agent déjà en contrat qui donne pleine satisfaction.

Le Conseil, à l'unanimité, décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'ATSEM.

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

- Mme Anne-Marie PASSOT prend la parole pour faire le bilan des actions en faveur des ukrainiens : 170 colis envoyés en Ukraine et 3 995 € de dons récoltés qui ont été transmis à La Croix Rouge. Un deuxième chèque de 1 000€ a été transmis à la Croix Rouge. Elle remercie tout le Conseil et tous les Calmontais pour leur générosité ;
- M. Christian PORTET indique qu'une enquête de la Région sur les mobilités sera prochainement organisée sur la commune. Des habitants vont être tirés au sort pour y participer. Une information a été faite auprès de la population sur l'ensemble des canaux de communication de la commune (Site internet, Panneau Pocket, Facebook, Panneau lumineux) ;
- M. Christian PORTET indique les dates des prochains bureaux et conseils municipaux :
 - o Bureau : 5 septembre, 10 octobre, 7 novembre, 5 décembre ;
 - o Conseil municipal : 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre, 12 décembre.
- M. Christian PORTET rappelle le détail du programme de la fête nationale du 14 juillet (casse-croute républicain, rassemblement aux Monuments aux morts, apéritif républicain) ;
- M. Laurent DUCROS prend la parole et s'inquiète des espaces boisés de la commune. Il indique que des bois ont été coupés à différents endroits de la commune. Il demande si le prochain PLU tiendra compte des bois existants.
- M Christian PORTET indique que les bois existants sont qualifiés d'Espaces Boisés Classés (EBC) dans le PLU de la commune. Ces bois sont soumis à réglementation et les propriétaires qui souhaitent couper des arbres doivent faire une déclaration.
- M. Laurent DUCROS demande si une parcelle qui a été totalement déboisée sera retirée du prochain PLU ou si elle sera maintenue.
- M. Christian PORTET indique que la commune s'appuiera sur les retours techniques des Services préfectoraux de l'environnement.

La séance est levée à 20h00.

La Secrétaire de séance
Marie-Pierre ARNOLD

Le Maire